

DÉCISION N°2024 - 024

Le Directeur,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le décret n°92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des Directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du 13 février 2023 de la Directrice Générale par intérim du Centre National de Gestion portant affectation de Monsieur Patrick DÉNIEL au poste de Directeur des Centres Hospitaliers de BEAUVAIS et CREVECOEUR le GRAND,

Vu l'arrêté du 28 février 2023 de la Directrice Générale par intérim du Centre National de Gestion portant affectation de Monsieur Patrick DÉNIEL au poste de Directeur des Centres Hospitaliers de BEAUVAIS, CREVECOEUR LE GRAND et de CLERMONT de l'OISE,

Vu la convention de direction commune du 23 décembre 2022 entre les Centres Hospitaliers de BEAUVAIS, CREVECOEUR LE GRAND et de CLERMONT de l'OISE,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2023 de la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Monsieur Antoine ALARY, Directeur Adjoint aux Centres Hospitaliers de BEAUVAIS, CREVECOEUR LE GRAND et de CLERMONT de l'OISE au 1^{er} Janvier 2024,

Vu l'arrêté du 7 avril 2023 de la Directrice Générale du Centre National de Gestion portant affectation de Madame Lauren RIZET au poste de Directrice Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Relations Sociales des Centres Hospitaliers de BEAUVAIS, de CREVECOEUR-LE-GRAND et de CLERMONT de l'OISE, à compter du 1^{er} janvier 2023,

Considérant la nomination de Madame Zoé BAYARD, en qualité de Responsable des Ressources Humaines au Centre Hospitalier de CLERMONT DE L'OISE, à compter du 04 Septembre 2023,

Considérant la nomination de Monsieur Hicham DJERAD, en qualité d'Adjoint des Cadres Hospitalier chargé du personnel non médical au Centre Hospitalier de CLERMONT DE L'OISE, à compter du 14 octobre 2024,

DECIDE

Article 1

Sur proposition de Monsieur Antoine ALARY et Madame Lauren RIZET, délégation permanente est donnée à **Madame Zoé BAYARD**, Responsable des Ressources Humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous documents d'engagement et de liquidation des dépenses et toutes correspondances concernant la gestion des ressources humaines du personnel non médical, en ce qui concerne :

- ▶ Les recrutements,
- ▶ Les éléments de carrière,
- ▶ Les positions (détachements, disponibilités, mises à disposition, positions hors cadre, congés parentaux, gestion du temps de travail, absentéisme, congés légaux...),
- ▶ La rémunération et les éléments de paie,

- ▶ Les ordres de mission permanents ainsi que les frais de déplacements,
- ▶ La formation continue (convocations des agents, demandes de remboursement à l'ANFH),
- ▶ La cessation de fonction (ouverture des droits à pension, congés de fin d'activité, radiation des Cadres),
- ▶ Les concours (publications, convocations),
- ▶ Les stages non rémunérés (conventions...),
- ▶ Les assignations,
- ▶ Les mesures disciplinaires (hors Conseil de discipline).

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Zoé BAYARD**, la délégation qui lui est confiée suivant l'article 1 ci-dessus, sera prioritairement exercée par **Monsieur Antoine ALARY**, Directeur Adjoint et **Madame Lauren RIZET**, Directrice des Ressources Humaines et des Relations Sociales secondairement par **Monsieur Hicham DJERAD**, Adjoint des cadres à la Direction des Ressources Humaines, référent du personnel non médical.

Article 3 - Effet et publicité

Cette décision abroge les délégations de signature antérieures concernant **Madame Zoé BAYARD**.

La présente délégation de signature prend effet à la date de signature. Elle prend automatiquement fin :

- en cas de modification des fonctions de l'intéressé,
- en cas de départ de l'établissement du bénéficiaire,
- en cas de nouvelle décision de délégation de signature qui s'y substituerait.

La présente décision sera notifiée au Comptable public du Centre Hospitalier de CLERMONT de l'OISE, communiquée au Conseil de surveillance et publiée au recueil des actes de la Préfecture en application des articles D.6143-33 et D. 6143-35 du Code de la Santé Publique.

Fait à Clermont, le 14 octobre 2024.

Le Directeur,

Patrick DÉNIÉL



Spécimens de signature :

Zoé BAYARD

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a horizontal stroke.

Antoine ALARY

A handwritten signature in blue ink, starting with a large 'A' and ending with a long horizontal stroke.

Monsieur Hicham DJERAD

A handwritten signature in blue ink, featuring a stylized 'H' and 'D'.

Lauren RIZET

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops.